



## Bulletin de l'urgence de Santé Publique liée au COVID-19 CNOUSP, le 14 février 2020

### Contexte

Le 31 décembre 2019, les autorités sanitaires de la ville de Wuhan en Chine ont signalés des cas groupés de pneumonie d'étiologie inconnue. Un lien épidémiologique a été identifié avec la fréquentation d'un grand marché de poissons et d'animaux vivants, indiquant une possible contamination d'origine animale.

Le 7 janvier 2020, un nouveau coronavirus a été identifié par le CDC de Chine. Désormais nommé **SARS-CoV-2** après que l'OMS l'ait initialement appelé **2019-nCoV**, il est responsable d'une maladie officiellement dite **COVID-19**.

La transmission interhumaine du virus, confirmée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS, a été à l'origine d'une augmentation rapide des cas de maladie en Chine ainsi que de quelques cas importés dans d'autres pays, de voisinage et sur d'autres continents.

Le 30 Janvier 2020, décrète que cette flambée épidémique constitue une **urgence de santé publique de portée internationale**, recommandant aux états membres d'intensifier les efforts de préparation à la riposte, y compris le renforcement de la surveillance et la mise en place de dispositifs de détection précoce et de prise en charge des cas, incluant les mesures de prévention de la propagation du virus.

### Situation épidémiologique au 14 février 2020

#### 1. Au niveau international : un total de 64 441 cas confirmés

- 63 940 cas en Chine, avec 1383 décès ;
- 24 pays ont enregistré un total de 505 cas confirmés, avec 2 décès ;
- Le taux de létalité du au COVID-19 est de **2,1%** au niveau mondial ;
- 17 professionnels de santé ont été infectés par le nouveau virus, dont 2 décédés.

#### 2. Au niveau national : aucun cas de COVID-19 n'a été enregistré

Le Centre National des Opérations d'Urgences de Santé Publique (CNOUSP) a capté **19 signalements** depuis le 26 janvier 2020 :

- 10 signalements ont été jugés sans lien avec COVID-19, après vérification et investigation ;
- 9 signalements correspondant à la définition d'un « **cas possible de COVID-19** » ont été investigués selon les procédures en vigueur, y compris les analyses virologiques. **Les 9 cas possibles ont été exclus suite à des résultats de laboratoire négatif pour le SARS-CoV-2.**

## Evaluation du risque pour le Maroc

Au vu des données disponibles à ce jour, le CNOUSP considère que :

- Le risque qu'un cas de COVID-19 soit importé sur le territoire national est **élevé** ;
- Le risque d'enregistrer des cas secondaires suite à un cas importé est **modéré** ;
- Le risque de propagation du SARS-CoV-2 sur le territoire national est **faible**.

## Mesures entreprises

Dès le début de l'alerte, le CNOUSP a élevé son niveau vigilance et son mode de fonctionnement du vert l'orange, comportant notamment l'adjonction de cadres de structures du Ministre de la Santé hors DELM et la tenue de séances de travail quotidiennes, en vue de :

- Suivre la situation épidémiologique internationale et en Chine en temps réel ;
- Evaluer quotidiennement le risque pour le Maroc ;
- Affiner et déployer le dispositif de veille et de riposte au COVID-19.

Les mesures résumées dans le tableau ci-dessous, correspondant aux axes d'intervention du plan national de veille et de riposte à l'infection au SARS-CoV-2, ont été entreprises en coordination avec d'autres secteurs.

Aussi, l'opération de rapatriement des étudiants marocains à Wuhan a été préparée et mise en œuvre sur hautes instructions royales. Les 167 étudiants ont été mis sous observation médicale pour une durée de 20 jours au niveau de l'hôpital Sidi Saïd à Meknès (90) et de l'Hôpital militaire de Rabat (77). L'ensemble des rapatriés et des membres des équipes les ayant accompagnés ont bénéficié d'examens virologiques et d'un suivi médical biquotidien ; aucun d'entre eux n'a développé des signes en rapport avec la maladie à ce jour.

### Mesures entreprises par axe d'intervention

Veille et détection précoce	Prise en charge	Communication et information	Gouvernance et coordination
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement, mise à jour régulière et diffusion par circulaire des procédures de détection, de notification et de prise en charge d'un cas possible (circulaire N° 4 DELM/2020 du 25 janvier 202) ;</li> <li>- Renforcement du système national de surveillance épidémiologique des IRAS ;</li> <li>- Renforcement du contrôle sanitaire aux points d'entrée, avec contrôle de tous les voyageurs en provenance de Chine et mise en place de caméras thermiques ;</li> <li>- Implication des postes frontières relevant de la DGSN, afin d'identifier et d'orienter tous les passagers en provenance de Chine vers le service de contrôle sanitaire aux frontières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition des tests et réactifs pour le diagnostic virologique d'éventuels cas possibles ;</li> <li>- Identification des sites de prise en charge en isolement, avec déploiement de 6 chambres mobiles ;</li> <li>- Dotation des DRS et des CHU en équipements de protection individuels (cantines) ;</li> <li>- Conception et déploiement d'un dispositif sanitaire pour l'opération spéciale de rapatriement des étudiants marocains en Chine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Procédures spécifiques du suivi pendant de toute la période de mise en observation ;</li> <li>o Formation des équipes au niveau du site d'accueil à Meknès ;</li> <li>o Prélèvement de tous les rapatriés et le staff les ayant accompagnés.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un plan de communication ;</li> <li>- Organisation de 3 Points de presse ;</li> <li>- Elaboration et diffusion de 6 communiqués de presse ;</li> <li>- Elaboration et diffusion d'un dépliant informatif pour sensibiliser les voyageurs en provenance de Chine, au niveau des points d'entrée ;</li> <li>- Activation du numéro « <b>Allo Veille épidémiologique</b> » ;</li> <li>- Développement d'un support éducatif pour la sensibilisation en milieu scolaire ;</li> <li>- Diffusion du matériel de communication aux DRS, aux 5 CHU et au Groupe National de Communication sur les Risques ;</li> <li>- Mise en ligne des documents relatifs au COVID-19 et de la situation nationale ;</li> <li>- Réalisation d'une capsule de sensibilisation sur les moyens de prévention du COVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activation du CNOUSP à son niveau orange, avec équipe élargie aux autres structures du Ministère de la Santé et organisation de réunions biquotidiennes ;</li> <li>- Développement et diffusion du plan national de veille et de riposte à l'infection par le COVID-19. Réunion de haut niveau au siège du Poste Central de Coordination (PCC), avec la participation de Messieurs le Ministre de la Santé et de l'Intérieur ;</li> <li>- Réunions quotidiennes au PCC avec la participation des différents secteurs impliqués ;</li> <li>- Préparation et diffusion d'un matériel de formation et des procédures opérationnelles standards pour la formation des professionnels de Santé ;</li> </ul>